

Jacques Fréret, curé d'Heudicourt (Eure), marie sa nièce hors de la paroisse de celle-ci et de celle de son époux, et avec une dispense urgente, car il y a urgence, mais pas vraiment vitale...

La nièce est enceinte et le mariage s'il n'est pas réalisé en novembre doit être reporté en janvier, Avent oblige.

Voici les documents :

Document 1

Cejourdhuy dix huitieme jour de novembre¹ auditan² après les publications d'un ban du futur mariage d'entre Charles Xavier hebert fils mineur³ de feu⁴ Jean François laboureur⁵ et de Marie Françoise Chevalier de la paroisse d'hébécourt⁶ d'une part, et Madeleine freret fille majeure⁷ de feu Mathurin⁸ laboureur et de Marie Genevieve Partie de la paroisse de S^t. Aubin josta Boulan⁹ d'autre part, faittes aux prônes tant de notre messe paroissiale que de celles d'hébécourt et de S^t. aubin par un seul jour¹⁰ de dimanche scavoir le neuf du present¹¹, sans qu'il se soit trouvé aucun empechement ou opposition ainsi quil nous est apparu par les certificats du sieur curé d'hébécourt en datte du present, signé Gallye¹² curé d'hebecourt, et du sieur curé de S^t. aubin en datte du même jour signé Noyon curé de S^t. Aubin, les deux parties ayant obtenus dispense des deux autres bans¹³ de M^{gneur} larcheveque en datte du quinze du present¹⁴ signe Bridal enregistré au p¹⁵ greff et contrôle des insinuations ecclesiastiques¹⁶ datté du même jour signé Malherbe commis par absence, je²⁵ prêtre curé de cette paroisse soussigné, après les fiançailles célébrées le jour dhier en cette eglise, y ay reçu leur mutuel consentement de mariage et leur au donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la S^t. Eglise en presence et du consentement des meres des deux epoux, de Mathurin freret frere de lépouse, de Robert Chevallier grand pere de l'epoux de Robert et Louis Chevallier oncles dudit futur et dautres parents et amis soussignés avec lépoux lépouse et nous où fait leurs marques ./.

Charles xavier hebert madeleine freret

neg. partie¹⁷

marie francoise chevallier robert chevallier¹⁸ robert chevallier Mathurin freret

Louis chevallier chevallier pr^{te}¹⁹ vic⁻²⁰ gallye c²¹ d'hebecourt jean Cotel²² Charles Biquelle²³

¹ Mardi, tout le monde travaille. Le clerc pour rédiger l'acte a été oublié.

² 1788

³ moins de 30 ans, en fait il a 17 ans. Né à le 23 avril 1771 à Hébécourt, père meunier. Parrain Thomas Camel, laboureur, Marie Drony marraine. Une soeur, Marie Marguerite Adélaïde mariée à Charles Guillaume Noyer, laboureur, le 4 septembre 1784. Témoin à son mariage, signe.

⁴ Décédé le 16 septembre 1777, 46 ans, mort à Hébécourt et enterré par le curé de Mainneville, pas de clerc. Un fils, Jean François, décédé le 1er novembre 1782, à 20 ans.

⁵ fermier en 1774

⁶ à 3 km d'Heudicourt

⁷ Née le 19 avril 1763 à Saint-Aubin-Jouxte-Boulleng. Donc un peu plus que 25 ans.

⁸ Frère du curé, né en 1723, mort en 1772, à 49 ans.

⁹ Saint-Aubin-Jouxte-Boulleng (Seine Maritime) à 54 km d'Heudicourt.

¹⁰ on devrait lire « trois jours » !!

¹¹ 9 novembre 1788, avant les dispenses de ban, 9 jours avant le mariage.

¹² Présent à la cérémonie

¹³ Normalement trois bans. Pourquoi cette dispense ? Réponse : le 14 avril 1789 le couple a eu Magdeleine Joséphine à Hébécourt, 5 mois après le mariage. Voir le second document.

¹⁴ 15 novembre 1788, 3 jours avant le mariage et 2 avant les fiançailles.

¹⁵ présent

¹⁶ pâté de lettres illisibles ! Lire « et » ?

¹⁷ lettres maladroites. Lire « née Geneviève Partie » ?

¹⁸ écriture non maîtrisée

¹⁹ e oublié !

²⁰ suite illisible

André hédouin²⁴ Charles Noyer²⁵ fils

freret curé d'heudicourt²⁶

27

Document 2

Cejourd'huy mardi, quatorzième jour d'avril mil sept cent quatre vingt neuf, a été baptisée par moy prêtre vicaire soussigné une fille née d'aujourd'huy du légitime mariage de Charles Xavier hebert laboureur, et Magdeleine freret de cette paroisse²⁸ et a été nommée Magdeleine Josephine, par Charles Louis Biquelle²⁹ meunier demeurant à Etrépagny, et Marie Magdeleine Daillÿ, femme de Nicolas Lerat³⁰ laboureur demeurant à Sancourt, qui ont signé avec nous.

Charles Louis Biquelle Marie Magdellne Daillÿ

J^{es}31 Breslou Clerc

jubeaux vic³²

Les autres enfants de ce couple :

Charles François né le 5 novembre 1790, marié le 10 août 1813 avec Modeste Aimée Dumontier à Hébécourt, décès le 10 juillet 1852. Les enfants : François Augustin 19 juillet 1815, père charretier ; Alexandre Edouard 28 août 1826, père 35 ans, propriétaire.

Louis Marie Ferdinand le 20 frimaire an III 10 décembre 1794

Guillaume Prosper 29 pluviôse an IV 18 février 1796

Victorien Eugène 23 floréal an V 12 mai 1797

Louis Frédéric 28 pluviôse an VII 16 février 1799

²¹ curé

²² Peut être de Saint-Aubin-Jouxte-Boulleng

²³ Charles Louis Biquelle ? Voir second document.

²⁴ Lié à famille Fréret de Saint-Aubin-Jouxte-Boulleng, par un mariage. Cf 3e doc

²⁵ D'Hébécourt.

²⁶ Jacques Fréret, curé et rédacteur de l'acte, oncle de la mariée ! Curé à Heudicourt depuis 1768. En 1788 il a 62 ans. Né à Saint-Aubin-Jouxte-Boulleng le 28 novembre 1726. Condamné à mort et guillotiné le 10 juillet 1794 (22 messidor an II) à 68 ans, pour conspiration dans une prison, donc déjà arrêté. Prêtre constitutionnel.

²⁷ Aucune signature « Hébert » sur l'acte !

²⁸ Hébécourt (Eure)

²⁹ Charles Louis Biquelle, marié à Marie Françoise Victoire Hébert le 18 juin 1782 à Hébécourt, fils de Pierre Charles, laboureur. Réside à Thierceville. Maître meunier à la naissance d'une fille à Hébécourt le 6 juillet 1784, parrain son père Pierre Charles Biquelle, député du tiers état à Thierceville, marraine sa belle mère Marie Françoise Chevallier, réside à Hébécourt. Réside à Etrépagny en 1789.

³⁰ Fermier sur le PV du cahier de doléances et député du TE de Sancourt.

³¹ Jacques Breslou, cleric et instituteur

³² vicaire

Document 3. Chez les Fréret on est très famille !

Aujourd'hui vingtquatrième jour d'octobre audit an³³ après les publications de bans du futur mariage entre Jean Fréret fils majeur de Robert Fréret et de feu Marie Marguerite Fréret lab^r âgé de vingt huit ans de la paroisse de Tosny diocèse d'Evreux d'une part, et Marie Magdeleine Fréret fille majeure de feu Romain Fréret, et Marie Anne Hédouin³⁴ lab^r âgée de vingt quatre ans domiciliée de droit en la paroisse de St Aubin juxta Boubre, et de ce fait en celle d'Heudicourt de ce diocèse, d'autre part faites par trois dimanches consécutifs au prône de la messe paroissiale de Tosny, et de St Aubin juxta Boulleng ; sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement n'y opposition comme il appert par les certificats des S^{rs} Olivier curé de Tosny, et de Noyon curé de St Aubin datés l'un et l'autre du vingt deux de ce mois et encore en celle d'Heudicourt le dimanche quinze de ce mois pour première et dernière fois, les parties ayant obtenu dispense des deux autres bans de Mgr l'archevêque de Rouen en date du dix huit de ce même mois, signé Bridal vicaire général insinuée le même jour au greffe des contrôles et insinuations ecclésiastiques du diocèse signée Le Tailleur, lesquelles trois publications faites aux paroisses de Tosny et St Aubin sont des premier, huit et quinze de ce mois. nous prêtre curé soussigné de cette paroisse avons reçu leur mutuel consentement, et leur avons donné la bénédiction nuptiale présence de Robert Fréret père de l'époux et du Sr Jean Feocat Le maître avocat de Louÿs Hazer beau frère de l'épouse, de Charles Percheval³⁵ et de Nicolas Lamy, témoins qui ont signé avec nous, et les dits époux.

Jean Feocat

Marie Magdeleine Fréret Robert Fréret

Pierre Fréret Romain Fréret Louis Luez la marque de Marie Anne Hédouin +

Lemaitre Nicolas Lamy Percheval

Fréret curé d'Heudicourt

Du mardi six août mil sept cent soixante seize Jean Pierre né d'hier du légitime mariage de Jean Fréret et de Marie Magdeleine Fréret ses père et mère de cette paroisse³⁶ a été baptisé par moy curé soussigné. le parrain Pierre Fréret de la paroisse de St. Aubin diocèse de Rouen la marraine Marie Marthe Fréret de la paroisse de St. ouën diocèse de Rouen

Pierre Fréret Marie Marthe Fréret Olivier curé de Tosny

³³ 1775

³⁴ 1715-1793

³⁵ clerc de l'église d'Heudicourt

³⁶ Tosny (Eure)